

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil treize, le dix-neuf septembre. La commune de Saint Seurin de Prats, certifie que les membres du Conseil ont été dûment convoqués le mercredi vingt-cinq septembre deux mil treize en séance ordinaire à vingt heures trente minutes.

## **ORDRE DU JOUR**

- Suivi du Restaurant Scolaire
- Choix de l'entreprise pour l'assainissement (restaurant scolaire, école, logements)
- Avis sur l'ouverture d'une gravière sur la commune de Vélines
- Demande d'une participation financière de Montcaret pour l'ouverture de la maternelle à partir de 2 ans.
- Demande de subvention du Canoë de St Antoine de Breuilh
- Questions diverses

## **SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2013**

**PRESENTS** : MM. NICOULEAU - VIGOUROUX - FURLAN - MUZZIN-Mme GAVARD -  
MME POINTET-MM. TAILHURAT-BEAUVILLE

**ABSENT** : M. MEYNIER

**ABSENT EXCUSE** : M MARUGAN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. VIGOUROUX Jean -Eric

Lecture et approbation du compte rendu du 6 août 2013.

## **SUIVI DU RESTAURANT SCOLAIRE**

L'architecte a prévu la réception du chantier mardi 1<sup>er</sup> octobre à 8 H 30.

La ligne téléphonique est installée.

L'APAVE doit passer, vendredi 27 ou samedi 28, pour vérifier la conformité de l'installation électrique pour la délivrance du Consuel pour le branchement définitif par EDF.

L'architecte nous a donné l'esquisse de l'aménagement du jardin.

L'assurance du bâtiment a été demandée à la SMACL.

L'inauguration aura lieu lorsque le Président du Conseil Général et le Sous-Préfet seront disponibles.

## **CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ASSAINISSEMENT (restaurant scolaire, école, logements)**

Trois devis ont été demandés aux entreprises VERRAL, TREMBLAY et RABOISSON.

Le Conseil Municipal étudie ces devis et, après en avoir délibéré, choisit le devis de l'entreprise TREMBLAY pour la somme de 29 183,50 € HT, soit 34 903,50 € TTC.

Le travail devra être fait dans le mois d'octobre.

## **AVIS SUR L'OUVERTURE D'UNE GRAVIERE SUR LA COMMUNE DE VELINES**

Le maire signale que l'enquête ouverte au public se termine le 30/09/2013 et, qu'à ce jour, aucune personne n'est venue consulter le dossier.

Le maire montre le plan du projet et le fait circuler, afin que chacun puisse bien situer la carrière. La discussion s'engage et le projet de carrière est rejeté à la majorité :

Contre : MM. NICOULEAU- TAILHURAT – FURLAN – VIGOUROUX – MMES. GAVARD - POINTET.

Pour : M. MUZZIN

Abstention : M. BEAUVILLE

## **DEMANDE D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE MONTCARET POUR L'OUVERTURE DE LA MATERNELLE A PARTIR DE 2 ANS**

Le maire donne lecture de la délibération du Conseil Municipal de Montcaret qui nous demande une subvention pour participer dorénavant, annuellement, aux frais de fonctionnement des maternelles suite à la scolarisation des enfants à partir de 2 ans.

Le Conseil Municipal est très surpris par cette démarche, sans concertation préalable, qui ressemble beaucoup à un diktat et fait remarquer avec insistance qu'il aurait fallu en débattre, avant, ensemble, autour d'une table.

Pour 2014, les nouveaux rythmes scolaires ne vont pas manquer d'impacter fortement les finances communales et cela mérite réflexion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse de participer et charge le Maire de faire un courrier explicatif pour Montcaret.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DU CANOË DE ST ANTOINE DE BREUILH**

Le club de Canoë Kayak Saint Antoinais demande une subvention pour les adhérents habitants notre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'attribuer la somme de 60 €.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **- NOM DES RUES**

Le maire informe le Conseil Municipal du travail réalisé en commission, qui sera présenté au Conseil pour validation lorsque tout sera terminé. Il faudra prévoir une tarière sur tracteur pour la pose des poteaux.

### **- CONTROLE DE VITESSE « AUX GRANGES » ET AU CARREFOUR DE L'EGLISE**

La gendarmerie nous a informés que lors du dernier contrôle de vitesse fait par un véhicule banalisé, 38 infractions entre 70 et 101 KM/H ont été verbalisées.

### **- NOUVEL ORDINATEUR POUR L'ECOLE**

Un nouvel ordinateur a été acheté pour la salle de Carine, l'ancien ayant rendu l'âme.

### **- RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LA CONTRACTUELLE**

Le contrat de Sandrine TAUZIAC se terminant au 31/10/13, il y a lieu de le renouveler à partir du 1<sup>er</sup>/11/13.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- SIAEP DE VELINES

Le maire donne le condensé du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.

- CROIX ROUGE

Monsieur TAILHURAT informe le Conseil Municipal du déménagement du local de la Croix Rouge de Vélines à St Antoine de Breuilh au lieu-dit « Le Bon Dieu ».

Le Préfet pourra mobiliser la Croix Rouge en cas de catastrophes naturelles ou accidentelles.

Séance levée à 22 h 45.